



Département du Cantal - Mairie de Jaleyrac
tél : 04/71/69/70/12 - fax : 04/71/69/74/19
mail : mairie.jaleyrac@wanadoo.fr

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du Code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

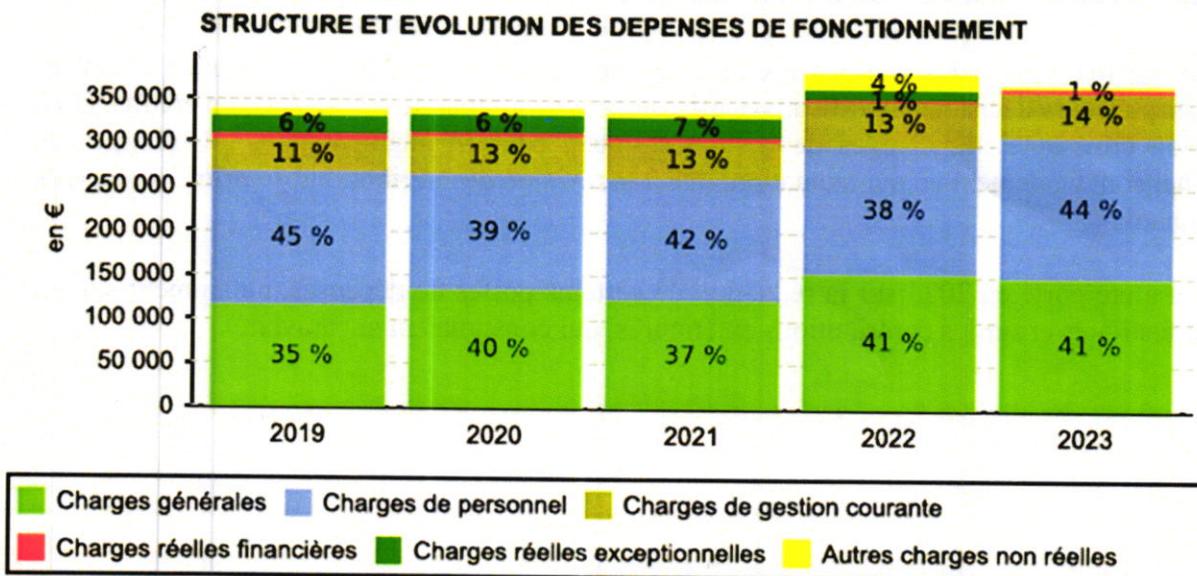
Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur demande et sur le site internet de la commune : jaleyrac.fr

La commune de Jaleyrac gère trois budgets :

- le budget général qui retrace les activités communales ;
- le budget du service assainissement ;
- le budget annexe au budget général du lotissement les bouleaux, qui retrace les opérations financières sur le lotissement en construction en particulier.

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Dépenses



Les dépenses de fonctionnement réelles 2023, de 377 441.02 € sont en légère hausse vis-à-vis de

2022 (373 955,79 €), et supérieures à la moyenne de la strate départementale ou nationale.

Les charges de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

III – ADOPTION DU CA							III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							B	
DEPENSES								
Chap.	Libelle	Credits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Realisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		435 011,00	377 947,02	0,00	0,00	57 063,98	0,00	377 947,02
011	Charges à caractère général (3)	150 710,00	150 689,75	0,00	0,00	20,25	0,00	150 689,75
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	160 950,00	160 853,68	0,00	0,00	96,32		160 853,68
014	Atténuations de produits	9 577,00	9 565,00	0,00	0,00	12,00		9 565,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	52 392,00	52 328,38	0,00	0,00	63,62	0,00	52 328,38
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		373 629,00	373 436,81	0,00	0,00	192,19	0,00	373 436,81
66	Charges financières	4 100,00	4 004,21	0,00	0,00	95,79		4 004,21
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		4 100,00	4 004,21	0,00	0,00	95,79		4 004,21
Total des dépenses réelles		377 729,00	377 441,02	0,00	0,00	287,98	0,00	377 441,02
023	Virement à la section d'investissement	56 776,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	506,00	506,00			0,00		506,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		57 282,00	506,00			56 776,00		506,00
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		435 011,00	377 947,02	0,00	0,00	57 063,98	0,00	377 947,02

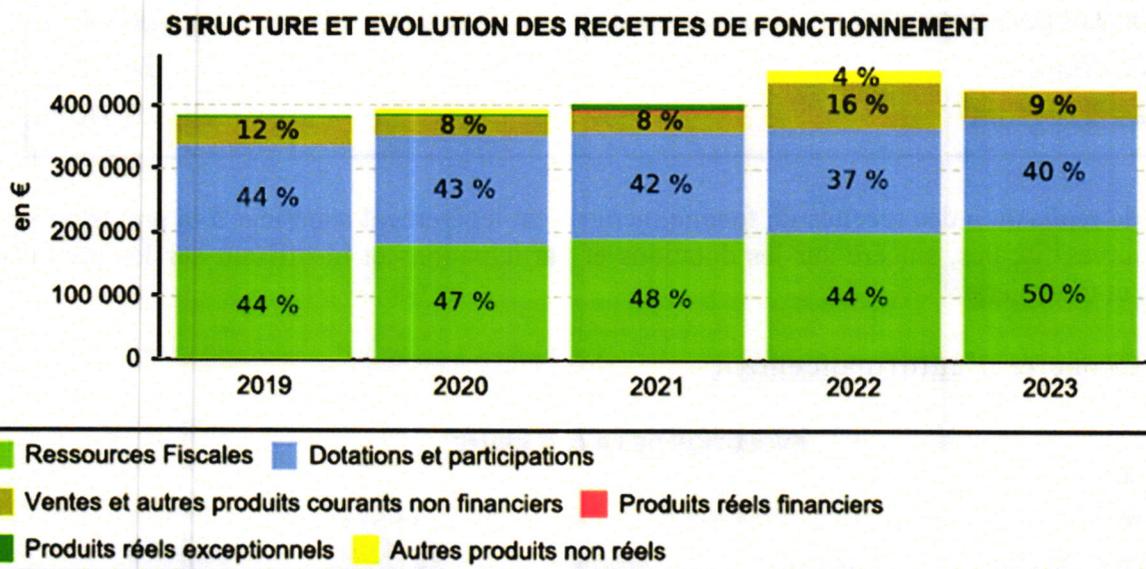
Les dépenses les plus importantes en 2023 sont les charges de personnel et frais assimilés, pour 160 853,68 € des dépenses, et les charges à caractère général pour 150 689,75€.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2023	
Charges générales	99,99 %
Charges de personnel	99,94 %
Charges de gestion courante	99,88 %
Charges réelles financières	97,66 %

Le taux de réalisation des charges à caractère général est en hausse, la commune ayant dû effectuer plusieurs décisions modificatives afin de couvrir l'entièreté des besoins en crédits. Dû à l'inflation croissante, les charges de gestion courante sont en augmentation. Les charges de personnel sont également en augmentation, due à la révision des attributions de prime des agents communaux.

L'accent a été porté en 2023 sur la réduction de certains postes de dépenses, notamment sur les fêtes et festivités et sur les contributions extérieures, qui constituaient auparavant

B) Recettes



Les recettes de fonctionnement réelles 2023, de 432 787,96 € sont en baisse vis-à-vis de 2022 (pour mémoire 448 619,43 €), notamment sur les ventes et autres produits courants non financiers. Les recettes de fonctionnement restent globalement supérieures à la moyenne de la strate, notamment sur le chapitre des ressources fiscales et des dotations.

III - ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE						B
RECETTES						
Chap.	Libelle	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Realisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)
TOTAL		435 011,00	432 787,96	0,00	0,00	2 223,04
013	Atténuations de charges (3)	1 000,00	1 015,25	0,00	0,00	-15,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	22 650,00	14 033,00	0,00	0,00	8 617,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	29 810,00	29 128,00	0,00	0,00	682,00
731	Fiscalité locale	184 527,00	192 851,00	0,00	0,00	-8 324,00
74	Dotations et participations (3)	169 956,00	170 763,15	0,00	0,00	-807,15
75	Autres produits de gestion courante (3)	26 868,00	24 990,00	0,00	0,00	1 878,00
Total des recettes de gestion des services		434 811,00	432 780,40	0,00	0,00	2 030,60
76	Produits financiers	200,00	7,56	0,00	0,00	192,44
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		200,00	7,56	0,00	0,00	192,44
Total des recettes réelles		435 011,00	432 787,96	0,00	0,00	2 223,04
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00
Pour information : 002 Excedent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				
Total des recettes de fonctionnement cumulées		435 011,00	432 787,96	0,00	0,00	2 223,04

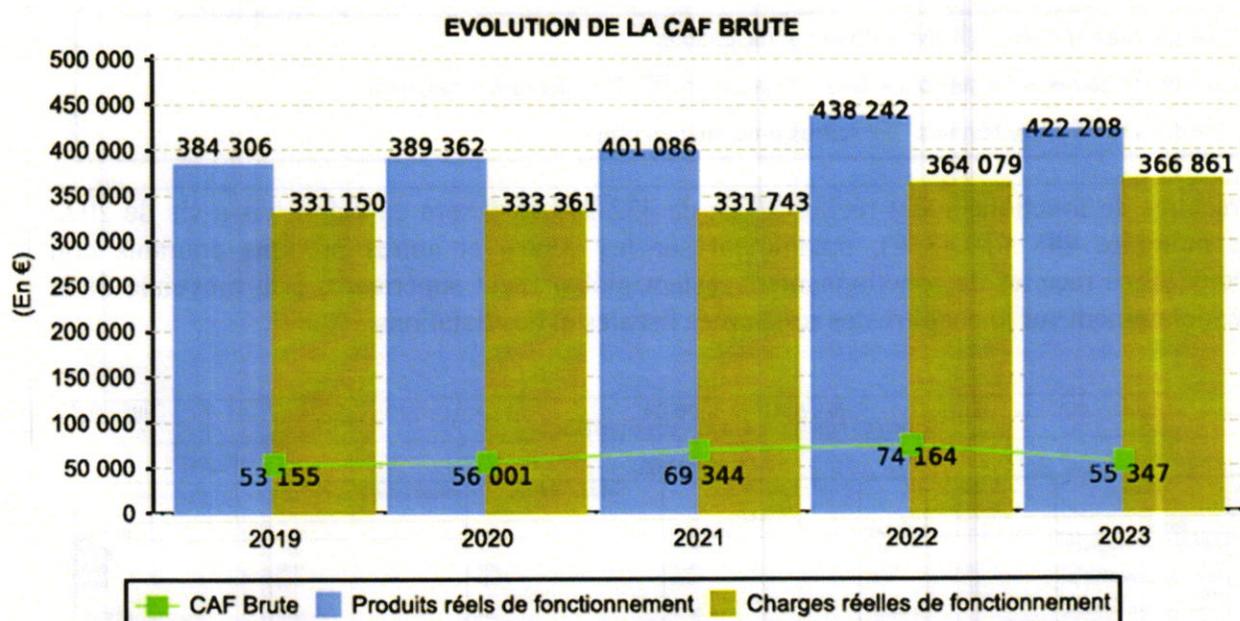
Les ressources fiscales représentent les recettes majoritaires de la commune avec un total de 221 979,00 € (210 940,00 € pour mémoire en 2022), puis 170 763,15 € des recettes pour les dotations et participations de l'État, et 14 033,00 € des recettes représentées par les produits de gestion courante qui sont par ailleurs en baisse (43 761,66 € en 2022 pour mémoire).

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

Ressources Fiscales	103,57 %
Dotations et participations	100,47 %
Produits courants	78,81 %
Produits financiers	3,78 %

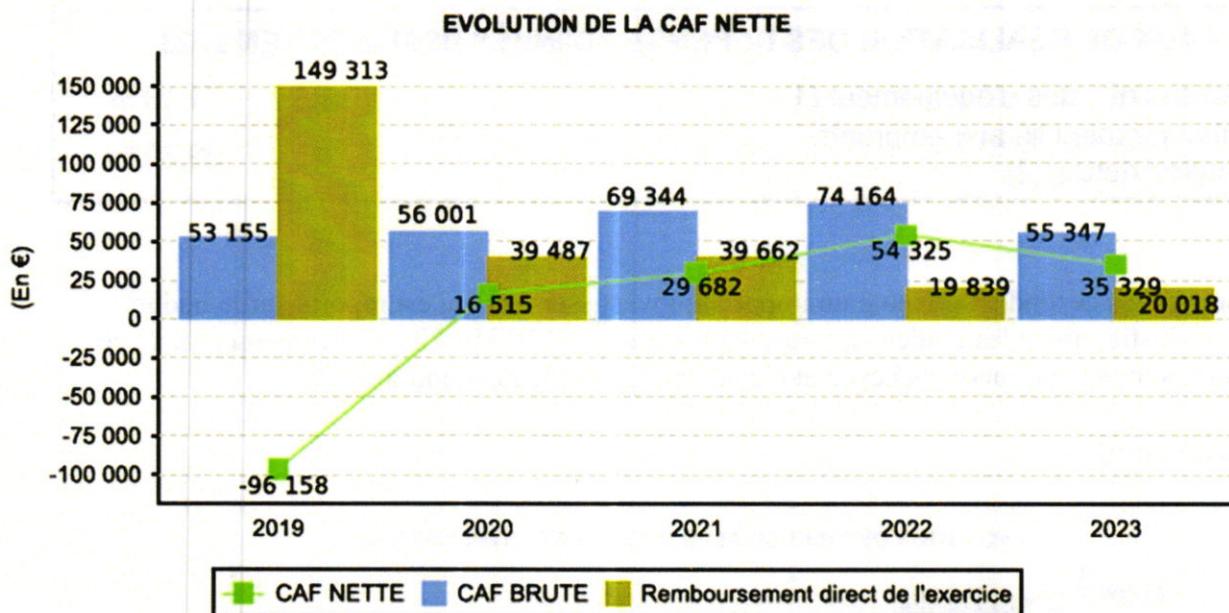
Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est légèrement supérieur à la prévision sur les ressources fiscales, sincère sur les dotations et participations et insuffisant sur les produits courants et financiers.

C) Capacité d'autofinancement



La capacité d'autofinancement brute de 55 347 € pour 2023, en baisse vis-à-vis de 2022 (74 164 € pour mémoire) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement des dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La capacité d'autofinancement brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

La CAF Brute est cette année en diminution, due à une baisse importante des recettes de fonctionnement vis-à-vis des dépenses qui augmentent légèrement.

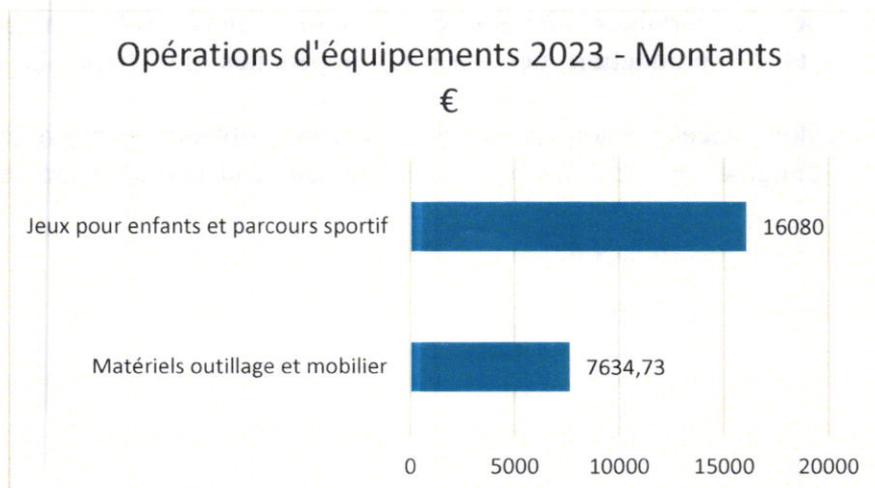


La capacité d'autofinancement nette, de 35 329.00 € pour 2023 (pour mémoire – 54 325.00 € en 2022), représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipements. La capacité d'autofinancement nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées. La CAF nette suit la diminution de la CAF brute, car les dette en capital restent stables.

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

A) Dépenses

Les dépenses d'investissement s'élèvent, sur l'année 2023, à 200 375.47 € sur le budget principal, dont 152 656.88 € de solde d'exécution de la section d'investissement 2022 reportés, et 47 718.59 € de dépenses réelles avec 24 003.86 € représentant des remboursements d'emprunts, et 23 14.73 € de dépenses d'équipements, avec la dépense la plus importante pour la réalisation des jeux pour enfants et du parcours sportif à Lavaurs pour 16 080.00 :

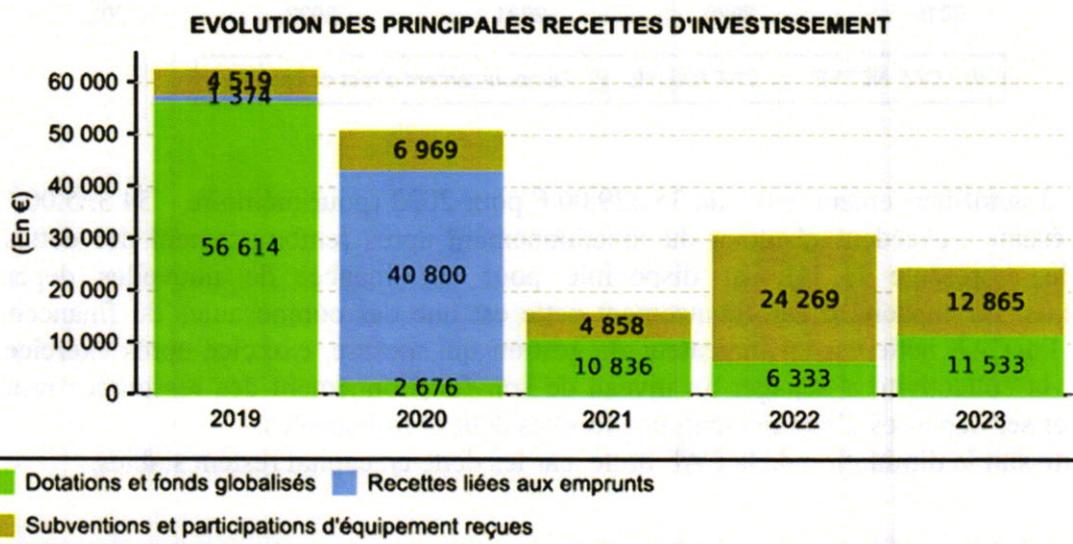


TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2023

Dépenses directes d'équipement (1)	71,13 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	99,60 %

La commune a cependant effectué un important investissement qui est reporté sur le budget annexe « Lotissement les bouleaux » pour un montant de 136 355,22 €. La construction de ce lotissement n'est pas encore achevée et s'achèvera probablement courant 2025.

B) Recettes



Les recettes d'investissement ont diminué sur le budget principal en 2023. Les recettes sont globalement inférieures aux strates départementales, régionales et nationales pour 2023. Les subventions et participations d'équipement reçues sont inférieures à 2022 et les dotations et fonds globalisés sont en augmentation.

2) CONCLUSION

La commune, comme l'intégralité des communes françaises, a été durement touchée par les conséquences de la pandémie mondiale de la COVID-19 ainsi que par la guerre en Ukraine, avec l'augmentation continue de certaines charges de fonctionnement (inflation généralisée, augmentation des coûts de production des énergies répercutés sur toute la chaîne de consommation).

La gestion communale doit concentrer son action sur la capacité à obtenir des ressources propres plus importantes afin d'augmenter son fonds de roulement, qui doit permettre de financer son besoin en trésorerie.